

BOURSE VAUDOISE DE DANSE 2022 PROCÉDURE

1ÈRE PHASE : INSCRIPTIONS

2E PHASE : AUDITION À LAUSANNE

1ÈRE PHASE : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Chaque candidat/e doit s'inscrire sur le site internet du Prix de Lausanne (www.prixdelausanne.org), via le formulaire d'inscription. Les inscriptions ouvrent le 15 avril 2022.

1.1 Délais d'inscription

Le formulaire d'inscription doit parvenir au Prix de Lausanne **avant le 15 mai 2022**.

Aucun/e candidat/e dont le formulaire d'inscription, parvient après les délais ne pourra participer à la bourse vaudoise de danse.

Les inscriptions sont limitées à un maximum **25** élèves, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

2È PHASE : AUDITION À LAUSANNE

L'audition se déroulera à l'**Académie de danse Igokat, studio « Caroline », le dimanche 22 mai 2022**. L'adresse et les horaires sont également disponibles sur le site internet.

2. Déroulement de l'audition

Studio Caroline

16h00 - 17h30 : 1 cours de danse classique (niveau intermédiaire/avancé) donné par Demian Vargas

17h45 - 18h45 : 1 cours de danse contemporaine (niveau intermédiaire/avancé) donné par Etienne Frey

Le jury observe les participants puis leur attribue des notes.

19h15 : Annonce du gagnant de la « Bourse vaudoise de danse » de Retraites Populaires

2.1 Tenue pendant l'audition

Cours de danse classique :

Garçons : T-shirt moulant uni blanc ou noir, ou justaucorps blanc et collants noirs, chaussettes blanches et demi-pointes blanches.

Filles : justaucorps sans manches et collants couleur peau, demi-pointes (pointes possibles mais pas obligatoire). Pas de bijoux ou décorations dans les cheveux.



Cours de danse contemporaine :

Garçons : collants noirs longs sans pieds et T-shirt moulant. Le port de chaussette ou "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est demandé.

Filles : collants noirs longs sans pieds et justaucorps. Le port de chaussette ou "nu-pieds" pour protéger la plante des pieds est demandé. Coiffure : chignon ou queue de cheval. Pas de bijoux ou décorations.

Ce document fait partie intégrante du Règlement de la Bourse vaudoise de danse